

RAPPORT DES ACTIVITÉS 2019-2020

PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE



Association des
Grands-Parents
du Québec

L'ASSOCIATION DES GRANDS-PARENTS DU QUÉBEC
organisme national depuis 2004
et reconnu comme tel en 2019

Le 20 juin 2020

Mot du président



Chers membres de l'Association des grands-parents,

Je suis très fier du chemin parcouru depuis la refondation de l'Association des grands-parents. En 2004, elle n'était qu'un petit organisme local aux ressources très limitées et dont le membership était faible.

L'Association des grands-parents a été incorporée en mai 1990, il y a 30 ans. En 2004, elle s'est donnée comme mission de desservir les grands-parents de tout le Québec. Finalement en 2019, le Ministre du Travail et de la Solidarité sociale et le Secrétariat à l'Action communautaire autonome (SACAIS) ont reconnu le caractère national de l'Association des grands-parents du Québec (AGPQ). Merci au ministre M. Jean Boulet. Notez que grâce à cette reconnaissance, le financement de l'organisme est six fois plus élevé qu'il était il y a 16 ans.

Mme Monic Avoine, vice-présidente et moi avons un rêve en 2004. C'était de transformer la petite Association locale des grands-parents de Beauport en organisme national desservant les grands-parents en difficultés de tout le Québec. Même s'il y a encore des améliorations à faire pour mieux desservir toutes les régions du Québec, nous ne sommes pas loin du but. Mme Avoine, je te dis MERCI pour ton grand dévouement depuis 16 ans.

Après 16 ans de dévouement pour la cause des grands-parents, je souhaiterais laisser la présidence à une autre personne qui saura développer et diversifier encore plus les services aux grands-parents de tout le Québec sans oublier les grands-parents de langue anglaise. Toutefois, si je suis élu, je resterai pour un dernier mandat de deux ans. Je souhaite ainsi aider pour que la transition se fasse en douceur.

Je veux remercier toutes les personnes qui se sont dévouées avec moi au Conseil d'administration au cours de ces 16 années, soit Mesdames Danielle Adam, Monic Avoine, Lisette Dion, Micheline Drouin, Nicole Ferland, Vita Fontana, Louise Giguère, Nicole Langlois, Sylvie Lemieux, Céline Pichette, Henriette Rodrigue et Sylvie Vanasse. Je remercie aussi Messieurs Peter Eusanio, Raymond Héту, Bernard Lefebvre, Claude Roch, André Rodrigue, Bernard Schroeder et Luc Trudeau.

Le premier Conseil d'administration que j'ai présidé en 2004



De gauche à droite M. André Rodrigue, Mme Henriette Rodrigue,
Mme Louise Giguère, M. Lebeuf (à titre de conférencier externe), Mme Monic Avoine et M. Henri Lafrance

Merci à tous les bénévoles qui ont permis à l'Association de rayonner à travers tout le Québec.

Je vous souhaite un bel été avec vos proches et, si possible, avec vos petits-enfants.

Présentation

L'Association des grands-parents a été fondée en 1989, incorporée en 1990 comme organisme local de Beauport et des environs. En 2004, elle a étendu son champ d'action à l'ensemble du Québec. Elle a, par conséquent, changé de nom. De plus, elle organise des événements et des activités dans les principales agglomérations du Québec. Depuis 2004, elle maintient une ligne d'écoute accessible sans frais à tous les grands-parents et aînés.

Au fil des ans, l'AGPQ a fait des activités, des conférences, des cafés-rencontres et des rencontres d'information dans les villes suivantes : Salaberry-de-Valleyfield, Beaupré, Québec, Montréal, Longueuil, Boucherville, Sherbrooke, Trois-Rivières, Gatineau, Saguenay, Saint-Félicien, Laval, Val-d'Or, Montmagny, Saint-Damase (Monterégie), Drummondville, Saint-Hyacinthe, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Chambly, Carignan, Saint-Jean-sur-Richelieu et Rivière-du-Loup, Saint-Jérôme et Lachute.

Mission

L'AGPQ a pour mission la défense des droits des grands-parents et des aînés. Elle défend aussi les droits des enfants à maintenir des relations avec leurs grands-parents. Elle a également pour mission d'aider les grands-parents en difficultés et de les accompagner dans leur cheminement.

Vision

Par son action, l'Association permet d'améliorer la relation grands-parents – petits-enfants et ainsi aider de très nombreux enfants à mieux grandir. Elle vise à rendre les choses plus équitables pour les grands-parents et les aînés.

Nos principaux services et activités

- ✓ Représentations politiques, intervention auprès des autorités politiques et des médias.
- ✓ Ligne d'écoute sans frais dans toutes les régions du Québec.
- ✓ Rencontres d'information juridique, psychologique ou politique.
- ✓ Groupe d'entraide, de réflexion et d'action (cafés-rencontres).

Nos coordonnées

Nos bureaux sont situés sur la Côte-de-Beaupré près de Québec
C. P. 2011 – 20 rue Fatima Est Beaupré (QC) G0A 1E0
et à Montréal 119 – 39 Boulevard Gouin Ouest Montréal, (QC) H3L1H9

Téléphone administratif : Québec : 418-702-3544
Ligne d'écoute : 514-745-611 ou 1 866-745-6110
Site Web: www.grands-parents.ca
Facebook: <https://www.facebook.com/grandparents.quebec>

Faits marquants de l'année 2019-2020

Droits des enfants et protection de la jeunesse

Les audiences de la *Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse*, présidée par Mme Régine Laurent, ont débuté en novembre 2019.

Notre président, Monsieur Lafrance, a déposé en décembre 2019 au nom de l'Association le mémoire intitulé « [Pour la bienveillance de nos petits-enfants](#) ». Ce mémoire est disponible sur notre site internet dans la section AGPQ / Historique.

Pour ceux et celles qui n'auraient pas suivi le dossier, le mandat de la Commission consiste à « examiner les dispositifs de protection de la jeunesse, dans les différents réseaux d'intervention concernés, de manière à identifier les enjeux et obstacles et à formuler des recommandations sur les améliorations à apporter ».

La Commission se penche sur la Loi sur la protection de la jeunesse, sur le rôle des tribunaux, des services sociaux et des autres partenaires des Directions de la protection de la jeunesse (DPJ).

Merci à Mme Ginette France Thomas, pour sa précieuse contribution à la rédaction de ce mémoire et de son complément qui ont été déposés auprès de la Commission.



Mme Régine Laurent, présidente de la Commission des droits des enfants et de la protection de la jeunesse

Consultation sur le droit de la famille par la Ministre de la Justice

En 2018, le président de l'AGPQ avait siégé à la Commission sur le droit de la famille. En 2019 au nom de l'AGPQ, il a défendu les droits des grands-parents lors de la Consultation qui a eu lieu à Gaspé. L'Association a aussi déposé le Mémoire « [Pour la reconnaissance de l'importance des grands-parents au sein des familles du Québec](#) ».

Le mémoire a défendu les acquis des grands-parents contre le lobby d'un petit groupe de parents qui ont perdu leur cause devant les tribunaux qui cherche à faire abolir l'article 611 du Code civil.

Le président a aussi donné plusieurs entrevues pour défendre auprès de différents médias les positions de l'AGPQ présentées dans l'un ou l'autre des mémoires de l'Association mentionnés plus haut. Il s'agit de Radio-Canada Trois-Rivières, Le Soleil de Québec, QUB-Radio de Québec, Radio-Canada de Sept-Îles, la radio FM-93 de Québec et L'Autre-Voix de la Côte-de-Beaupré.



Madame la ministre de la justice, Sonia Lebel

Dans ses revendications, l'Association a bénéficié de l'appui d'un organisme important soit l'Association québécoise de défense de droits des retraités et de ses sections régionales.

Le 23 octobre 2019, les représentants de l'AGPQ ont rencontré les membres du Conseil d'administration de l'AQDR nationale et de l'ensemble des représentants des AQDR régionales. Notre organisme était représenté par Henri Lafrance, président, Mme Monic Avoine et Me Luc Trudeau membre du conseil d'administration.

Lors de la présentation du projet de loi qui suivra cette consultation sur le droit de la famille, l'appui de l'AQDR sera important pour préserver les acquis des grands-parents.

Ouverture d'un nouveau bureau à Montréal

À l'automne dernier, l'AGPQ s'est installée à Montréal. Le nouveau bureau est situé sur le boulevard Gouin à Montréal. Ceci permet à l'AGPQ de mieux desservir l'ouest du Québec.

Mme Marie-Josée Vaillancourt a été embauchée par les membres du Conseil d'administration comme coordonnatrice de l'AGPQ. Elle cumule plus de 30 ans d'expérience dans le réseau communautaire. Elle assiste le président directeur, M. Henri Lafrance.

Cependant, en mars dernier, Mme Vaillancourt a quitté l'Association au début du confinement du Québec. Elle reste quand même pigiste à l'AGPQ.

Nous la remercions fortement du bon travail accompli pendant cette courte période et bonne chance pour l'avenir !!



Mme Marie-Josée Vaillancourt, coordonnatrice bureau Montréal

Nouveau site WEB

La grande nouveauté, cette année c'est l'ouverture d'un nouveau site bilingue. Ce nouveau site permet aux membres d'adhérer à l'Association sur le site, de renouveler leurs adhésions et de s'inscrire aux activités.

Nous y avons jumelé à ce site notre compte CyberImpact pour l'envoi des infolettres et notre compte ZOOM pour les téléconférences en ligne.

Bénévoles

Nous avons continué à mettre l'accent sur une collaboration intensifiée avec les Centres d'Action bénévole, particulièrement avec le Centre d'action bénévole de Québec, Accès Bénévolat (Est de Montréal), Centre d'action bénévolat de l'Ouest-de-l'île et avec le Centre d'action bénévole de Montréal. Cette collaboration nous aide dans notre recrutement de bénévoles.

L'AGPQ cherche ainsi à mieux gérer ses bénévoles, mais surtout à en recruter des nouveaux. Nous visons surtout les baby-boomers et les étudiants en travail social et en droit ainsi qu'auprès de nos membres.

Nous remercions chaleureusement Mme Monic Avoine, responsable bénévole de la ligne d'écoute, Mme Céline Pichette, animatrice bénévole de la Page Facebook et Me Luc Trudeau pour ses précieux conseils et ses conférences qui sont toujours très appréciées.

Assemblée générale annuelle

Le 25 mai 2019, l'Assemblée générale de l'AGPQ s'est tenue à l'Hôtel WelcomInns à Boucherville. Au-delà de 40 personnes étaient présentes.

Page Facebook



Notre page Facebook a de plus en plus de personnes qui la suivent régulièrement.

Dossiers politiques en cours

L'AGPQ a défendu auprès de la ministre de la Justice, Mme Sonia Lebel, le droit des petits-enfants à maintenir une relation avec leurs grands-parents et cela à Québec et à Gaspé.

L'AGPQ suivra de très près les travaux de la Commission spéciale sur la protection de la Jeunesse.

Analyses politiques non partisans

L'AGPQ a présenté deux mémoires aux autorités en 2019-2020. L'un portait sur la réforme du droit de la famille et a été présenté à Gaspé à la Ministre de la Justice.

L'autre portait sur les problématiques entourant la protection de la jeunesse dans nos différentes revendications auprès des autorités politiques.

Intervention auprès des médias

Le 10 mai 2019, M. Lafrance a fait une entrevue au FM 93 à Québec à la suite du drame de l'enfant martyr de Granby.

Le 17 mai 2019, M. Henri Lafrance a rencontré Mme Julie-Rose Vézina, journaliste du journal L'Autre Voix de la Côte-de-Beaupré à la suite du drame de Granby.

Le 20 juin 2019, M. Henri Lafrance a rencontré Mme Claudie Simard, journaliste de Radio-Canada à Trois-Rivières concernant la réforme du droit de la famille.

Le 9 juin 2019, M. Henri Lafrance a donné une entrevue à Mme Anne-Sophie Poiré, journaliste du journal du Soleil de Québec concernant la réforme du droit de la famille.

Le 15 juillet 2019, M. Henri Lafrance et Mme Monic Avoine ont donné une entrevue à Radio-Canada – Côte-Nord concernant la réforme du droit de la famille.

Le 26 juillet 2019, M. Henri Lafrance a donné une entrevue à QUB Radio à l'animateur M. François-David Bernier concernant la réforme du droit de la famille.

Rencontre des députés et ministres

Pour faire valoir les problématiques et les revendications des grands-parents, les représentants de l'AGPQ ont rencontré plusieurs élus.

L'AGPQ a rencontré des députés et ministres en 2019-2020 pour faire valoir ses revendications et pour expliquer le rôle de l'Association. Nous les avons aussi invités à nous référer les grands-parents qui auraient besoin de l'aide ou de l'accompagnement.

Le 17 mai 2019, M. Lafrance a rencontré M. Jean-François Simard, député de Montmorency.

Le 23 mai 2019, M. Lafrance a rencontré Mme Catherine Dorion, députée de Taschereau à Québec.

Le 21 juin 2019, Mme Monic Avoine et M. Henri Lafrance ont rencontré Mme Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants ainsi que la députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré, Mme Émilie Foster.

Le 11 novembre 2019, Mme Avoine et M. Henri Lafrance ont rencontré Mme Émilie Foster, députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré à Beaupré.



Mme Monic Avoine, Mme Marguerite Blais et Mme Émilie Foster

Plusieurs députés de l'Assemblée nationale ont été rencontrés dont ceux-ci :



Mme Émilie Foster
Députée Charlevoix – Côte-de-Beaupré



M. Jean-François-Simard
Député de Montmorency



Mme Catherine Dorion
Députée de Taschereau



**Monic Avoine répondant
à une grand-mère en
difficulté**

Ligne d'écoute

La ligne d'écoute est toujours très utilisée par les grands-parents et elle représente toujours « la porte d'entrée » à l'Association pour plusieurs grands-parents qui vivent des difficultés. La disponibilité de la ligne d'écoute est toujours de 8 heures par jour soit de 9 heures à 17 heures du lundi au vendredi totalisant plus de 2000 heures par année.

Cette année encore, nous tenons à souligner la contribution exceptionnelle de nos plus chaleureuses intervenantes soit, Mmes Monic Avoine, Monic Godin et Maude Fortin. Il faut souligner que les appels des grands-parents proviennent de toutes les régions du Québec. Le nombre d'appels a été d'environ 1000 cette année.

Voici quelques situations rencontrées par les écoutant(e)s:

1. Les parents exigent de l'argent ou des biens pour laisser les petits-enfants aux grands-parents.
2. Les parents menacent les grands-parents : « si tu refuses de garder les enfants en fin de semaine, tu ne les verras plus ».
3. Les enfants sont négligés par les parents. Les grands-parents compensent cela en prenant soin et en s'occupant des jeunes. Les grands-parents gardent à temps plein leurs petits-enfants avec le consentement des parents. Ils paient pour tous les besoins des enfants. Mais s'ils demandent de toucher les programmes sociaux ou fiscaux relatifs aux enfants (Paiement de soutien aux enfants (Québec) et l'allocation canadienne pour enfants), les parents les menacent de ne plus revoir les enfants.
4. Les enfants sont négligés par les parents. Les grands-parents compensent cela en prenant soin et en s'occupant des jeunes. Ils s'épuisent et demandent l'aide du CLSC. Les intervenants de ce dernier demandent l'intervention du directeur de la protection de la jeunesse. Celui-ci fait placer l'enfant dans une famille d'accueil. Si l'enfant est jeune ou très jeune, il sera probablement placé dans une famille qui veut l'adopter. Si cela se fait, les grands-parents deviendraient des étrangers au sens de la loi.
5. Les grands-parents aident leur fils ou leur fille qui vit un divorce ou une séparation difficile. Lorsque l'un des parents est diabolisé par l'autre et subit de l'aliénation parentale, c'est non seulement lui qui est visé mais également ses parents et ses frères et sœurs. Les grands perdants sont bien sûr les enfants.

6. Le fils ou la fille des grands-parents, père ou mère des petits-enfants est décédé(e). Le parent survivant désire rayer de sa vie et celle de son enfant la lignée du parent décédé. Il veut faire adopter son enfant par un nouveau conjoint. Si cela se fait, les grands-parents deviendraient des étrangers au sens de la loi.

7. À la suite d'un différend quelconque entre parents et grands-parents, ceux-ci se voient interdire l'accès aux petits-enfants. Pourtant, les parents étaient très heureux auparavant de leurs dévouements dans les soins et la garde des enfants.

Rencontres d'information

L'AGPQ continue à bien informer ses grands-parents en tenant régulièrement des rencontres d'information juridique en compagnie de Me Luc Trudeau.

Me Luc Trudeau, avocat familialiste ayant plus de 35 ans d'expérience fait valoir le droit des petits-enfants de maintenir leurs liens avec leurs grands-parents et ce, tant au niveau de la Cour supérieure que de la Chambre de la jeunesse. Il explique également les recours existants en ce sens. Me Trudeau est conférencier depuis 2006 sur le droit des grands-parents et de leurs petits-enfants.



Me Luc Trudeau

Il répond également aux questions des membres alors présents touchant ce sujet épineux mais combien réel.

Les rencontres d'information permettent à Me Trudeau de renseigner les grands-parents sur le droit des petits-enfants à maintenir des relations avec eux. On y parle également des aspects psychologiques et des problématiques politiques qui entourent l'exercice de ses droits.

On a constaté que les rencontres d'information sont de plus en plus populaires et appréciées des membres. La participation se situe entre 35 et 40 personnes à chaque rencontre. Cette augmentation nous incite à continuer et à multiplier les rencontres. Elles ont pour but également de renforcer de beaucoup le sentiment d'appartenance de nos membres et la vie associative de l'organisme.

Les rencontres ont été présentées cette année respectivement à Québec, Rivière-des-Prairies, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Laval, Salaberry-de-Valleyfield, Boucherville, et Montréal.

Présentations de l'AGPQ



Durant les rencontres d'information, M. Henri Lafrance, président directeur (ou autres membres du conseil d'administration) présente de façon sommaire le but de leur existence et les apports fournis aux grands-parents du Québec lorsque ces derniers ont besoin d'aide et ce, plus particulièrement lorsqu'ils sont coupés de leurs liens avec leurs petits-enfants. Il présente également l'AGPQ, ses principales revendications politiques et sociales.

On incite les membres sympathisants à sensibiliser et à dénoncer auprès des élus les situations injustes ou problématiques que vivent les grands-parents. Cette année, l'AGPQ a organisé 12 rencontres d'information et 4 représentations de notre Association. Malheureusement, en raison de la pandémie du COVID-19, l'AGPQ a dû annuler 5 rencontres d'information et 2 présentations (voir tableau des rencontres d'information et présentations de l'AGPQ).

Parfois, des groupes d'aînés, de familles ou de femmes nous invitent à rencontrer leurs membres pour leur expliquer les difficultés vécues par les grands-parents. Cette année, nous avons répondu à la demande de 4 groupes d'aînés, soit à Québec, Lachute (Montréal), Joliette et Montréal.

Rencontres d'information 2019-2020 et Présentations de l'AGPQ

NB	Endroi t	Dat e	Typ e
1	Restaurant St-Hubert, Montréal	7 avril 2019	M
2	Hôtel Suites Normandin, Québec	14 avril 2019	M
3	Hôtel le WelcomInns Boucherville	25 mai 2019	M
4	Bibliothèque de Rivière-des-Prairies, Montréal	8 septembre 2019	E
5	Présentation AGPQ – Cégep de Drummondville, Drummondville	17 septembre 2019	E
6	Restaurant St-Hubert, Montréal	29 septembre 2019	M
7	Présentation AGPQ – Centre de loisirs de Lebourgneuf, Québec	9 octobre 2019	E
8	Présentation AGPQ - Centre de Loisirs Douville, Saint-Hyacinthe	31 octobre 2019	M
9	Présentation de M. Gilles Bernatchez de l'AGPQ, Ville de Val-d'Or	Novembre 2019	E
10	Restaurant St-Hubert, Sherbrooke	17 novembre 2019	M
11	Hôtel et Suites Normandin, Québec	1 décembre 2019	M
12	Carrefour Axion 50+, Laval	16 février 2020	E
13	Édifice Gaétan Rousse, Salaberry-de-Valleyfield	26 février 2020	E
14	Hôtel Suites Normandin, Québec	1 mars 2020	M

M = Organiser principalement pour les membres

E = Organiser à la demande de groupes externes pour informer leurs membres

Rencontres organisées mais annulées en raison des mesures visant à contrer la pandémie du COVID-19

NB	Endroit	Date	Type
1	Centre communautaire St-Pierre, Drummondville	29 mars 2020	E
2	Présentation de l'AGPQ - HLM Émilien Gagnon, Saint-Léonard	9 avril 2020	E
3	AQDR de L'Islet - Restaurant de la Rive, Montmagny	14 avril 2020	E
	Salon des aînés de Montréal	Avril 2020	
4	Présentation de l'AGPQ à Saint-Jean-Port-Joli	16 avril 2020	M
5	Restaurant St-Hubert, Montréal	19 avril 2020	M
6	AQDR de Québec	23 avril 2020	E
7	AQDR Lévis, Patro de Lévis, Lévis	25 mai 2020	E
8	AQDR de Granby – Carrefour Bingo	19 octobre 2020	E

L'AGPQ SUR LES ROUTES DU QUÉBEC

Les 27 et 28 septembre et le 4 octobre derniers, le président directeur, M. Henri Lafrance et la nouvelle coordonnatrice, Mme Marie-Josée Vaillancourt, sont allés à la rencontre des aînés et grands-parents de deux régions du Québec. Les 27 et 28 septembre, l'AGPQ répondait à une invitation de la FADOQ – région de Lanaudière tandis qu'en octobre, c'était au tour de l'AQDR – Pointe-de-l'Île d'organiser son salon bisannuel des aînés.

Ces salons sont des occasions de faire connaître l'Association, ses services et les droits des grands-parents. Ils offrent aussi la possibilité de faire du réseautage, d'établir des liens avec des acteurs des milieux associatifs et institutionnels susceptibles de collaborer de diverses manières à la cause des grands-parents.

Quelques personnes de la région de Lanaudière ont démontré un intérêt pour participer à un futur groupe de soutien. Un ancien membre de l'AGPQ est venu nous raconter son histoire de grand-maman qui s'est bien terminée. Après deux années de démarches, elle a pu rétablir le lien perdu avec sa petite fille. Nous l'avons invitée à nous raconter son histoire. On espère qu'elle donnera suite.

Nous avons aussi profité de notre visite pour amorcer des démarches afin de trouver un endroit à Joliette qui pourrait accueillir le groupe de soutien.

Nous avons rencontré plusieurs grands-parents (et arrière-grands-parents) heureux mais aussi des grands-parents qui n'ont pas accès à leurs petits-enfants comme ils le souhaiteraient.

Plusieurs aînés ont pris notre dépliant en vue d'aider une connaissance, un proche aux prises avec une problématique d'accès aux petits-enfants. Peu de d'aînés ont témoigné de cas d'abus mais quelques-uns ont témoigné de tentatives d'abus qui, heureusement, se sont soldées par un échec.

Au salon des aînés de la Pointe-de-l'Île, dans le contexte de la campagne électorale fédérale, de nombreux politiciens sont venus nous serrer la main. On a pu assister à un discours bien senti de la part de Mme Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés et des proches aidants. D'autres élus des paliers municipal, provincial et fédéral ont également pris la parole témoignant de l'importance de prendre soin des aînés. On nous a appris, d'ailleurs, que la Pointe-de-l'Île est l'arrondissement le plus vieillissant de l'Île-de-Montréal. En effet, beaucoup d'aînés étaient présents. Nous avons écoulé tous nos dépliants! Malheureusement, il reste beaucoup trop de grands-parents privés de leurs petits-enfants.

Ces salons nous confirment la nécessité d'une association comme la nôtre. D'autres salons d'aînés sont à venir et nous comptons bien être là pour les grands-parents.



M. Robert Gour, Mme Marie-Josée Vaillancourt et M. Henri Lafrance
Salon de Joliette les 27 et 28 septembre 2019

Rencontres individuelles ou en petits groupes

Mme Monic Avoine et M. Henri Lafrance ont rencontré à quelques reprises des grands-parents, surtout des grands-mères, parfois en couple, qui avaient besoin de parler plus longuement que par appel téléphonique.

Ce service présentement n'est offert que dans la région métropolitaine de Québec. Il sera étendu aux autres régions aussitôt que nos capacités financières le permettront.

À chaque rencontre, un bon déroulement est assuré dans un cadre confidentiel et dans le respect de tous.

Date	Endroit
2019-10-01	Rencontre avec grands-parents à Québec
2019-11-13	Rencontre grands-parents à Montréal
2019-12-09	Rencontre grands-parents à Québec
2020-03-05	Rencontre une grand-mère à la Maison de la Famille, Québec

Rencontres du conseil d'administration

Date	Rencontres du Conseil d'administration
2019-05-16	Conseil d'administration de l'AGPQ
2019-05-25	Conseil d'administration de l'AGPQ
2019-07-25	Conseil d'administration de l'AGPQ
2019-08-30	Conseil d'administration de l'AGPQ
2019-09-29	Conseil d'administration de l'AGPQ
2019-10-29	Conseil d'administration de l'AGPQ
2020-01-28	Conseil d'administration de l'AGPQ
2020-02-17	Conseil d'administration de l'AGPQ
2020-03-31	Conseil d'administration de l'AGPQ

Membres du Conseil d'administration 2019-2020



Mme Monic Avoine, V.P.
Responsable ligné'écoute



M. Henri Lafrance
Président directeur



Me Luc Trudeau
Administrateur



Mme Céline Pichette, V.P.
Responsable Page Facebook



M. Claude Roch, secrétaire
Administrateur



Mme Vita Fontana
Administratrice



M. Peter Eusanio
Responsable Volet anglophone

Leur mandat en cours de deux ans des sept administrateurs se termine le 30 septembre 2020 ou au moment de l'assemblée générale annuelle de 2020 qui se situe entre le 15 mai et le 30 septembre. Leur mandat en cours a débuté lors de l'Assemblée générale annuelle du 3 juin 2018, tenue à Boucherville.

Réseautage de l'Association des grands-parents du Québec

Membre des organismes nationaux suivants :

- Famille Point Québec
- Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)
- Regroupement des organismes en défenses collectives des droits (RODCD)

Membre des organismes régionaux suivants :

- Accès bénévolat (Montréal Est)
- Centre d'accompagnement et d'assistance aux plaintes de la Capitale-Nationale
- Centre de développement communautaire de Beauport (CDC-Beauport)
- Centre d'information et de référence de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches soit le service 211
- Centre d'action bénévole de Québec
- Centre d'aide et d'action bénévole de Charlesbourg (CAABC)
- Centre d'action bénévole Aide 23
- Centre d'action bénévole de Montréal
- Centre d'action bénévole de l'Ouest-de-l'île
- Table de concertation des aîné-e-s de l'Île de Montréal
- Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale
- Table de concertation des aînés de l'Ouest-de-l'Île (TCAOI)

Relations de partenariat et de collaboration avec les organismes suivants :

- AFÉAS (Association féminine d'éducation et d'action sociale)
- Association de défense des droits des retraités (AQDR)
- FADOQ - Mouvement des Aînés du Québec
- Ville de Beaupré

Le réseautage de l'Association des grands-parents

Date	Événements
2019-04-02	Regroupement des organismes en défense collective des droits
2019-04-03	Centre d'action bénévole de Québec
2019-04-10	Regroupement des organismes en défense collective des droits
2019-05-13	Consultation sur les droits de la famille
2019-05-28	Famille Point Québec
2019-05-29	Table de concertation des personnes âgées de la Capitale Nationale
2019-05-31	Consultation sur les droits de la famille
2019-06-06	Table de concertation des personnes âgées de l'Île-de-Montréal
2019-06-18	Centre d'action bénévole de Montréal
2019-09-25	Table de concertation des personnes âgées de la Capitale Nationale
2019-10-15	Famille Point Québec
2019-10-22	Réseau québécois de l'action communautaire autonome
2019-10-23	AQDR – Québec (former une coalition)
2019-11-13	Table de concertation des personnes âgées de l'Île-de-Montréal
2019-11-16	Journée de l'Homme
2019-11-27	Table de concertation des personnes âgées de la Capitale Nationale
2019-11-28	Corporation de développement communautaire de Beauport
2019-12-03	Commission spéciale sur les droits de la protection de la jeunesse
2020-01-16	Table de concertation des personnes âgées de l'Île-de-Montréal
2020-01-22	Table de concertation des personnes âgées de la Capitale Nationale
2020-02-06	Table de concertation des personnes âgées de l'Île-de-Montréal
2020-02-13	Centre d'action bénévole de Charlesbourg

Présence dans les différentes régions

Cette année, l'AGPQ a eu des activités dans 13 régions différentes sur 17.

Code	Nom de la région	Présence 2019-2020	Villes
3	Capitale-Nationale	3	Québec
4	Mauricie	1	Trois-Rivières
5	Estrie	1	Sherbrooke
6	Montréal	4	Montréal
8	Abitibi-Témiscamingue	1	Val d'Or
9	Côte-Nord	1	Sept-Îles
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	3	Gaspé
			Chandler
			Bonaventure
13	Laval	1	Laval
14	Lanaudière	1	Joliette
15	Laurentides	1	Lachute
16	Montérégie	3	Longueuil
15	Laurentides	1	Boucherville
17	Centre-du-Québec	1	Drummondville

MOBILISATION SOCIALE DE L'AGPQ

Le 31 mai 2019, à la suite de la présentation de notre mémoire dans le cadre de la consultation du droit de la famille, on a constaté qu'il était absolument nécessaire de former une coalition d'organismes d'aînés pour nous supporter dans nos revendications relatives aux droits des grands-parents. En effet, le gouvernement envisage d'abolir l'article 611 du Code civil ou du moins d'en réduire la portée. C'est pourquoi, l'Association des grands-parents du Québec (AGPQ) s'est mise à solliciter l'appui des organismes d'aînés, en particulier, les différentes sections locale, régionale et nationale de l'AQDR (Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées) et d'autres groupes d'aînés.

En juin 2019, nous avons reçu la copie d'une lettre d'appui de l'AQDR Richelieu-Yamaska destinée à la ministre de la Justice, Mme Sonia Lebel. Cette lettre, en annexe, était en appui à notre mémoire « *Pour la reconnaissance de l'importance des grands-parents au sein des familles du Québec* ».

Une rencontre, à cet effet, a eu lieu le 25 septembre 2019 avec la Table de concertation des personnes âgées de la Capitale Nationale (TCPACN). La plupart des organismes d'aînés de cette région y participaient. A cette occasion, le président de l'AGPQ a demandé aux représentants des organismes d'aînés « d'appuyer les revendications de l'AGPQ relatives au maintien de l'article 611 CCQ ». « Il faut se mobiliser et former une coalition des organismes d'aînés comme en 1996 ». « A cette époque, une coalition avait forcé le gouvernement à reculer et à abolir les pensions alimentaires pour enfants payées par les grands-parents » a-t-il ajouté.

Le 23 octobre 2019, une rencontre spéciale de l'AQDR nationale a été convoquée pour former une coalition des organismes d'aînés afin de protéger les droits des grands-parents. Le président, la vice-présidente et Me Luc Trudeau de l'AGPQ ont été invités en vue d'expliquer la situation aux représentants des différentes sections locales de l'AQDR et bien sûr pour les mobiliser et les inciter à intervenir auprès de leurs députés respectifs sur les menaces pesant sur les droits des grands-parents. Ces représentants ont repris devant l'AQDR nationale les propos qui avaient été tenus devant la TCPACN.

Le 13 novembre 2019, une démarche semblable a été effectuée auprès de la TCPAIM (Table de concertation des personnes âgées de l'Île-de-Montréal).

L'AGPQ a tenu des kiosques d'information et de mobilisation auprès de la population âgée à Lachute (MRC d'Argenteuil) le 14 septembre et les 27 et 28 septembre à Joliette ainsi que le 4 octobre à Pointe-de-l'Île-de-Montréal.

Les entrevues suivantes :

- Le 20 juin 2019, M. Henri Lafrance a rencontré Mme Claudie Simard, journaliste de Radio-Canada à Trois-Rivières concernant la réforme du droit de la famille.

- Le 9 juin 2019, M. Henri Lafrance a donné une entrevue à Mme Anne-Sophie Poiré, journaliste du journal du Soleil de Québec concernant la réforme du droit de la famille.
- Le 15 juillet 2019, M. Henri Lafrance et Mme Monic Avoine ont donné une entrevue à Radio-Canada – Côte-Nord concernant la réforme du droit de la famille.
- Le 26 juillet 2019, M. Henri Lafrance a donné une entrevue à QUB Radio à l'animateur M. François-David Bernier concernant la réforme du droit de la famille.

Ces entrevues visaient à mobiliser la population, particulièrement les aînés, concernant les revendications de l'AGPQ en regard de l'article 611 CCQ.

L'AGPQ poursuivra sa mobilisation des organismes d'aînés en regard de l'abolition de l'article 611 CCQ au moment du dépôt prochain du projet de loi réformant le droit de la famille.

D'autre part, l'AGPQ entend être très présente sur la place publique après le dépôt du rapport de la Commission spéciale sur le droit de l'enfant et de la protection de la jeunesse. Celui-ci est prévu pour novembre 2020.